

L'économie se met aux économies. Sous la pression de la crise russo-ukrainienne, le gouvernement a décidé de passer à la vitesse supérieure en matière de sobriété énergétique. L'exécutif a réuni, ce matin, partenaires sociaux et fédérations professionnelles pour leur réclamer des "feuilles de route", afin de faire baisser rapidement leurs consommations d'énergie. Rendu des copies à la rentrée de septembre. C'est qu'il y a urgence, et pas seulement d'un point de vue environnemental : il s'agit, ni plus ni moins, d'« éviter d'être dans une situation où des délestages trop importants seraient de nature à pénaliser le fonctionnement de l'économie » l'hiver prochain, a clairement expliqué le ministre du Travail Olivier Dussopt, en introduction de la réunion du jour.

▶ **A (re)lire :** Six conseils pour réduire sa facture d'électricité au bureau

Le supplice sans fin de l'automobile

Les mois se suivent et se ressemblent désespérément pour le marché de l'auto français. En juin, les ventes se sont contractées pour le 13^e mois consécutif : avec 171 089 immatriculations recensées, la baisse atteint, cette fois, 14,2 % sur un an (et -26 % par rapport au même mois de 2019), selon la Plateforme automobile. Sur l'ensemble du premier semestre, la chute est du même ordre (-16,3 %). Mais, par rapport à l'avant-coronavirus, elle s'élève à -33,8 %, ce qui représente près de 400 000 véhicules vendus en moins. La faute, encore et toujours, à la pénurie de semi-conducteurs qui paralysent les usines du secteur.

Emploi : le grand départ des CDI

Crise ou pas, le succès fou des démissions ne se dément pas. Au premier trimestre, 469 610 salariés en CDI ont quitté d'eux-mêmes leur poste (+1,7 % en trois mois, en hausse depuis un an et demi), selon la Dares (ministère du Travail). Un nombre encore jamais vu, et bien supérieur à son niveau d'avant-coronavirus (+20,4 % par rapport au dernier trimestre 2019 !). La tendance s'inverse, en revanche, pour les licenciements économiques : en baisse depuis l'été 2020, ils ont subitement progressé de 11,2 % en début d'année, mais reste en repli de 6,5 %, comparé à fin 2019. A noter, enfin, que la barre historique du million de CDI rompus sur le trimestre (toutes causes confondues) a été franchie pour la troisième fois consécutive.

Fin du ticket restaurant version Covid-19

Retour à l'ordinaire pour les tickets restaurant. Le doublement du plafond, instauré il y a deux ans, à la sortie du premier confinement, est désormais révolu. Les anciennes règles prévalent à partir d'aujourd'hui (limitation quotidienne à 19 euros, hors week-end et jours fériés). Le ministère de l'Economie justifie la disparition de ces assouplissements par la fin des fermetures administratives des restaurants pour cause de Covid-19 et l'épuisement du stock de titres, accumulé par les usagers pendant les phases de restrictions sanitaires. Mais à l'heure de l'inflation galopante, certaines voix s'élèvent pour utiliser ces tickets comme un levier de pouvoir d'achat. Ainsi, le groupe Up, fournisseur de chèques restaurant, plaide pour un double rehaussement, celui du plafond d'utilisation (à 29 €) et celui du montant d'exonération pour l'employeur (à 7,5 €, contre 5,69 € aujourd'hui).

L'Europe dans le piège de l'inflation

La flambée inflationniste n'est pas une spécificité française, loin s'en faut. En juin, la hausse des prix, dans la zone euro, a atteint un nouveau record à +8,6 % sur un an (0,5 point de plus qu'en mai), selon une première estimation d'Eurostat. Ce taux n'a plus baissé depuis maintenant un an. A l'époque, il était 4,5 fois inférieur à aujourd'hui ! Dans la tempête, l'Hexagone s'en sort mieux que ses voisins, avec la deuxième inflation la plus faible de la région, mais évaluée à +6,5 % tout de même (chiffre supérieur à celui de l'Insee, en raison d'un mode de calcul différent).

30 juin

L'inflation sans pitié, la consommation sans entrain

Toujours et encore plus haut. En juin, la hausse des prix s'est élevée à 5,8 % sur un an, selon une première estimation de l'Insee. Ce taux d'inflation n'a plus baissé depuis onze mois. Pis, la flambée ne montre aucun signe de faiblesse : les prix ont augmenté au même rythme mensuel qu'en mai (+0,7 %), tandis que ses deux moteurs se sont encore emballés. L'énergie franchit ainsi la barre des 30 % de hausse sur l'année (+33,1 % exactement) et l'alimentation celle des 5 % (à +5,7 % - et même +6,2 % pour les produits frais,

un taux multiplié par 3,5 en un seul mois !). Malgré l'inflation galopante, l'Insee signale, dans une autre publication, un rebond, sur mai, de la consommation des ménages en biens (+0,7 % en un mois), après cinq baisses consécutives. Pour autant, les dépenses sont en net retrait par rapport à la même période de 2021 (-3,4 %) et à leur niveau d'avant-crise du coronavirus (-1,8 %, comparativement à février 2020).

Mêmes causes, mêmes conséquences dans l'industrie

L'industrie n'échappe pas à la fièvre inflationniste. En mai, les prix de production sont repartis de l'avant (+0,3 % sur un mois), après un bref répit sur avril (-0,2 %, après révision). L'un dans l'autre, sur un an, ils se maintiennent donc à un niveau de croissance record de +25 %. Encore une fois, cette envolée est exacerbée par l'énergie (+124 % pour les produits pétroliers raffinés destinés au marché français, à leur plus haut niveau depuis au moins 17 ans), laquelle tire vers le haut l'alimentaire (+15,9 %), secteur lui-même soumis aux "répercussions des prix des matières premières, notamment les céréales (...), dans un contexte international très tendu (guerre en Ukraine, grippe aviaire)". Les "autres produits industriels" (chimie, plasturgie, métallurgie, etc.) n'est pas en reste (+18 % au niveau franco-français), mais l'augmentation des prix de production tend à ralentir dans cette catégorie.

Transports, agroalimentaire... la spéculation pointée du doigt

Le boom des prix, à qui la faute ? Depuis plusieurs jours, les esprits s'échauffent autour des "profiteurs de guerre" - expression utilisée par le président de la République lui-même, mardi. Mais Emmanuel Macron ne parlait alors que des marchés mondiaux de l'énergie. Ce matin, le débat s'est déplacé sur un terrain beaucoup plus proche de nous - l'agroalimentaire français, et à l'initiative d'un dirigeant d'entreprise - Michel-Edouard Leclerc. « La moitié des hausses [de prix] demandées [par les industriels] ne sont pas transparentes, elles sont suspectes », a accusé, sur *BFMTV*, le dirigeant des magasins qui portent son nom. Il demande, en conséquence, l'ouverture d'une « commission d'enquête parlementaire sur les origines de l'inflation », car « l'Ukraine a bon dos », selon lui. Dans son viseur, entre autres, les sociétés de transport international et leurs « bénéficiaires par milliards l'année dernière ». Mais Michel-Edouard Leclerc n'épargne pas non plus le

gouvernement : il « a fait la bêtise de se précipiter », en demandant la réouverture des négociations commerciales, moins d'un mois après leur clôture annuelle, en mars. Ce qui « a donné une prime à la surenchère » et a abouti à « des hausses d'anticipation, voire de spéculation ».

Double tournée d'aides prolongées

Après des semaines de flottement, le gouvernement passe à l'action. Sans attendre la reprise des travaux parlementaires, deux aides viennent d'être officiellement prolongées, par décret, jusqu'à la fin de l'année : le bonus écologique (mais dans une version finalement resserrée sur les véhicules électriques), ainsi que l'aide à l'embauche d'apprentis (maintenue dans sa forme actuelle sans changement, malgré de récentes, et vives, critiques de la Cour des comptes).

Covid-19 : des barrières en pointillés

Face à la résurgence du Covid-19, il faut (re)penser aux gestes barrières, a demandé le gouvernement, cette semaine. Plus facile à dire qu'à faire dans le milieu professionnel, rétorque, comme en écho, une étude de la Dares (ministère du Travail), publiée hier soir. Parmi les personnes en présentiel au moins une fois en janvier 2021, près de la moitié n'aurait pas été en mesure de respecter convenablement les précautions sanitaires de base. Dont 32 % se disaient même "souvent gênés par les mesures de prévention pour travailler correctement". Ces difficultés concernent surtout la santé, l'enseignement, le commerce, le BTP et l'agriculture. A l'inverse, les télétravailleurs, conducteurs et agents d'entretien ont eu plus de facilités à se protéger. Mais la nature des postes ne fait pas tout. L'employeur a aussi un rôle déterminant à jouer, insiste la Dares : les gestes barrières seraient ainsi mieux suivis là où les salariés ont été le plus consultés sur l'organisation du travail pendant l'épidémie.

Aéronautique : vents porteurs pour Flying Whales

Une bulle d'air pour les ballons dirigeables de Flying Whales. La compagnie de transport de marchandises par zeppelin vient de boucler la troisième levée de fonds de son histoire. De quoi faire décoller une bonne fois pour toutes

son projet d'usine en Gironde.

▶ **A lire :** Flying Whales lève 122 millions d'euros pour ses dirigeables

29 juin

Croissance, inflation : le gouvernement adopte la "positive attitude"

Les espoirs de croissance forte sont bel et bien morts et enterrés pour 2022. Le ministère de l'Economie lui-même n'y croit plus et mise désormais sur une progression du PIB limitée à 2,5 %. C'est 1,5 point de moins qu'espéré. Et pourtant, ce chiffre est « particulièrement rassurant dans un contexte géopolitique difficile, marqué par les confinements en Chine et les difficultés d'approvisionnement en matières premières », assure Bruno Le Maire, dans *Les Echos*. Même optimisme sur l'inflation : Bercy s'attend à une hausse des prix de 5 % sur l'année, contre au moins 5,5 %, redoutée par l'Insee et la Banque de France. Pour en limiter l'impact, le gouvernement prévoit de mobiliser environ 25 milliards d'euros en mesures pour le pouvoir d'achat (voir ci-après).

Pouvoir d'achat : bonus écologique et remise carburant prolongés

En matière de communication politique, on pourrait appeler ça la stratégie du compte-gouttes. Plus un jour ne passe désormais sans des annonces gouvernementales sur le pouvoir d'achat. Aujourd'hui, c'est le ministre de l'Economie qui s'y est collé. La "remise carburant" de 18 centimes ? Prolongée sur août, elle baissera progressivement « à partir de septembre, pour une fin programmée en décembre », explique-t-il aux *Echos*... à moins que l'Assemblée nationale n'accepte de la maintenir à son niveau actuel sur cette période. L'hypothétique aide aux travailleurs identifiés comme "gros rouleurs" ? « Complémentaire », elle reste d'actualité, mais son sort dépendra entièrement des débats parlementaires. Une certitude, quand même, apportée par Bruno Le Maire sur *CNews* : le bonus écologique de 6 000 euros pour l'achat d'un véhicule électrique va être de nouveau reconduit de six mois, jusqu'au 31 décembre. Il devait prendre fin ce vendredi. Le ministre confirme, enfin, le triplement du plafond de la "prime Macron", la simplification des accords d'intéressement et la baisse des impôts de

production en 2023.

▶ **A (re)lire :** Les pistes du gouvernement pour mettre les entreprises à contribution sur le pouvoir d'achat de leurs salariés

Les entreprises vident leurs comptes

Les entreprises commencent à piocher dans leurs réserves. En avril, leur trésorerie a fondu de 4,4 milliards d'euros, soit plus que sur l'ensemble du premier trimestre (-4 Md€), selon la Banque de France. Plus inquiétant encore, leur dette nette s'accroît de 25,9 Md€ sur les quatre premiers mois de 2022 - quasiment autant que sur les douze de 2021 (+27,5 Md€). Au total, cet endettement représente désormais un encours de 1 059,1 milliards d'euros (+2,9 % par rapport à fin décembre). L'institution se veut toutefois rassurante. D'une part, la progression des crédits bancaires sert surtout à alimenter le financement des investissements. D'autre part, il n'y aurait aucune "détérioration marquée" de la situation dans les plus petites entreprises : "La part de celles dont les crédits bancaires sont en hausse et les dépôts en baisse, entre fin mars 2021 et fin mars 2022, est en très légère hausse pour les TPE, à 10 %, et en légère baisse pour les PME, à 8 %", relativise l'étude.

Immobilier : les Maisons Phénix baissent le rideau

Fin de chantiers pour le groupe Geoxia. La maison-mère des célèbres Maisons Phénix vient d'être placée en liquidation judiciaire. Une décision qui touche aussi bien l'Indre-et-Loire que la Sarthe et l'Oise, où l'entreprise avait implanté ses trois usines.

Climat : le big bang européen se précise...

Un pas de plus vers l'interdiction à la vente des voitures thermiques. A la suite du Parlement européen, les Etats membres ont validé, la nuit dernière, l'objectif sous-jacent de zéro émission de CO₂ en 2035 pour les véhicules neufs. Une clause de revoyure en 2026 est toutefois ajoutée pour "[évaluer] les progrès réalisés", avec le double souci de tenir compte des "développements technologiques" à venir et de s'assurer "d'une transition économique viable et socialement équitable". Le Conseil européen a choisi, en revanche, de revenir sur le calendrier de la réforme du marché carbone, pour l'allonger et l'aménager. Autre sujet à vifs débats : le "Fonds social pour le climat" sera

finalement doté de 59 milliards d'euros. Cette somme vise à compenser la création d'un système de quotas d'émission spécifique aux secteurs du bâtiment et du transport routier. Elle doit permettre de couvrir les surcoûts et investissements de la transition écologique, supportés par les ménages et petites entreprises entre 2026 et 2032. A noter toutefois que, avant que ces mesures entrent en vigueur, députés et Etats européens doivent encore s'entendre pour dénouer leurs derniers points de désaccord.

... l'industrie automobile européenne s'alarme...

L'extinction programmée du véhicule thermique donne des sueurs froides à l'industrie automobile. Quelques heures après le feu vert des Etats membres de l'UE à ce projet (voir ci-dessus), l'Association des constructeurs européens (ACEA) a lancé une double mise en garde sur les "implications majeures" de ces objectifs "extrêmement ambitieux". Elle demande d'abord la sécurisation de leur "accès aux matières premières stratégiques pour la mobilité électrique". Sans quoi "nous serons sous la menace de nouvelles dépendances", avertit son président Oliver Zipse, également à la tête de BMW. Autre point de vigilance, et cheval de bataille de l'ACEA : la nécessité de déployer un réseau de bornes électriques suffisamment dense, à l'échelle européenne. Or, selon l'une de leurs études les plus récentes sur le sujet, deux pays (Pays-Bas et Allemagne) concentrent, aujourd'hui, à eux seuls, près de la moitié des points de recharge de l'UE.

... et le réseau de recharge français se muscle

Et la France dans tout ça ? Elle a franchi "le cap du million de points de charge raccordés au réseau public de distribution d'électricité", s'est félicité, aujourd'hui, le gestionnaire Enedis. Le nombre de branchements recensé en avril a ainsi progressé de 62,3 % en un an. Mais le réseau national présente encore des failles. Ainsi, seuls 6 % des prises sont publiques, c'est-à-dire disponibles sur la voirie (contre 43 % situés dans des entreprises, estime Enedis). Et la répartition géographique reste "inégaie", avec une concentration sur l'Ile de France, le Nord, la Gironde et le bassin méditerranéen.

28 juin

Les partenaires sociaux abattent la carte du collectif

Les partenaires sociaux prêts à reprendre la main pour tordre le bras des politiques. Dans une double interview aux *Echos*, puis sur *BFMTV*, le président du Medef a lancé un « appel » aux syndicats pour travailler de concert sur « des propositions consensuelles ». Manière, selon lui, de contourner un éventuel blocage de l'Assemblée nationale, où aucun parti ne dispose de la majorité absolue. Cette situation, a poursuivi Geoffrey Roux de Bézieux, « nous oblige presque » à trouver des terrains d'entente, avec les représentants des salariés, sur des sujets d'intérêt commun, tels que la formation professionnelle, le logement et la mobilité (considérés comme des freins à l'emploi), ou encore la sobriété énergétique dans les entreprises. Et de rappeler le succès récent de plusieurs négociations sociales, notamment sur le distanciel et la santé au travail. Comme pour joindre le geste à la parole, cet après-midi, sept organisations syndicales et patronales (CFDT, CFE-CGC, CFTC, FO, CPME, Medef et U2P) se sont justement réjouies, dans un communiqué conjoint, de la conclusion de leur dernier accord national interprofessionnel (ANI) sur le paritarisme. Ce texte tombe à point nommé : il prévoit un dialogue "en continu, avec la définition d'un agenda économique et social" commun et autonome par rapport au pouvoir politique. Et "[réaffirme l']ambition" des signataires "d'une démocratie sociale porteuse de progrès, de performance sociale et économique, et de respect de l'environnement".

Le ralentissement de la croissance, jusqu'où ?

La récession nous pend-elle au nez ? La question obsède désormais les économistes de tout poil. Derniers en date à répondre à cette question, ceux d'Allianz Trade (ex-Euler Hermes). Leur verdict est proche de celui de la Banque de France : la croissance 2022 est sauvée (+2,9 % au niveau mondial, +2,5 % en France), mais de plus en plus fragile (prévisions abaissées, respectivement, de 0,4 et 0,5 point en trois mois, après avoir déjà été sévèrement taillées fin mars). Ouf ? Pas vraiment, car le plus dur est à venir : pénalisé par le "resserrement des conditions financières induit par la Banque centrale européenne, une orientation budgétaire moins favorable et une nouvelle compression des salaires réels", le PIB de l'Hexagone n'augmenterait, en 2023, que d'1,5 %. Voire reculerait de 2,5 %, en cas de dégradation de l'inflation (attendue à +5,4 % cette année, puis +3,1 %) et

d'embargo européen "complet et désordonné" sur le gaz et le pétrole russes. Une telle mesure pourrait "coûter 1,6 point de pourcentage à la croissance de l'UE", prévient l'assureur-crédit. Autre avertissement : la hausse attendue des taux d'intérêt risque de pénaliser, en premier lieu, la rentabilité des entreprises de la construction et de l'informatique.

La crise de confiance des ménages français

La conjoncture économique n'inquiète pas que les chefs d'entreprise. La confiance des ménages, mesurée par l'Insee, s'enfonce, en juin, à un niveau jamais vu depuis juillet 2013. A 82 (sur 100, en moyenne de long terme), cet indicateur a encore perdu 3 points en juin (6^e baisse mensuelle consécutive), et même 21 par rapport à son pic d'il y a un an. La hausse des prix au cours des douze derniers mois est notamment ressentie par une très large proportion des ménages.

Energie : l'éolien monte dans les tours

La nouvelle n'est pas passée inaperçue dans les rangs de la filière éolienne. La réouverture "possible" de la centrale à charbon de Saint-Avold (Moselle) a fait bondir France Energie Eolienne. Pour l'organisation professionnelle, une telle décision aurait sans doute pu être évitée, si l'Etat lui-même ne traînait pas des pieds pour autoriser les projets d'énergies renouvelables qui lui sont soumis.

▶ **A (re)lire :** La centrale à charbon de Saint-Avold pourrait être relancée cet hiver

Coronavirus : les masques reviennent...

Une première consigne sanitaire pour faire face à ce qui s'apparente à une septième vague de Covid-19. Les Français sont désormais incités à « remettre le masque dans les transports » et dans « les endroits clos, où l'on est en promiscuité trop directe », a indiqué la ministre de la Santé, hier soir, sur *RTL*. « Je ne fais pas que le recommander, je le demande », a insisté Brigitte Bourguignon. Les contaminations sont reparties à la hausse depuis fin mai. Hier, les deux tiers des départements métropolitains ont franchi la barre des

500 cas pour 100 000 habitants (pour une cote d'alerte fixée à 50). Autrement dit, ils sont 2,5 fois plus nombreux dans ce cas que trois jours plus tôt. Au niveau national, le taux d'incidence frôle désormais les 700.

... le vaccin français arrive

Cocorico, il y aura bien un vaccin français contre le Covid-19 ! A l'issue d'un parcours à rebondissements, la biotech Valneva a obtenu le feu vert de l'Union européenne pour son sérum anti-coronavirus. Il arrivera donc un an et demi après la première injection de Pfizer-BioNTech dans l'Hexagone, et alors que près de 54,5 millions de personnes (plus de 80 % de la population) ont déjà reçu au moins une dose.

▶ **A lire :** [Le vaccin de la biotech nantaise Valneva contre le Covid enfin autorisé en Europe](#)

27 juin

📍 **Pouvoir d'achat : les entreprises incitées à soutenir leurs salariés**

Les entreprises appelées à mettre la main au porte-monnaie pour soulager celui de leurs salariés. Prime de transport, intéressement... le futur projet de loi sur le pouvoir d'achat prévoit plusieurs mesures de simplification pour donner aux employeurs les moyens d'aider leur personnel à faire face à la flambée du coût de la vie. Au programme : beaucoup d'incitations et très peu d'obligations... sauf quand il s'agit de faire appliquer le Smic aux branches professionnelles les plus récalcitrantes.

▶ **A lire :** [Les pistes du gouvernement pour mettre les entreprises à contribution sur le pouvoir d'achat de leurs salariés](#)

Le transport routier débraye pour les salaires

En attendant la riposte du gouvernement, la question des salaires mobilise de plus en plus salariés et syndicats. Nouvelle démonstration ce lundi, avec une journée d'actions dans les transports routiers, à l'initiative de cinq organisations différentes (CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT et FO). Elles exigent "la réouverture sans condition de véritables NAO" (négociations annuelles